

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

ACHAT D'UN TRACTEUR AGRICOLE

Règlement de la consultation

Structure :

E.P.L.E.F.P.A.* de Lot et Garonne
Route de Casseneuil
47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT
☎ 05.53.40.47.00

* Etablissement Public Local d'Enseignement de Formation Professionnelle Agricoles

Marché public de fournitures et de services :

Acquisition d'un tracteur d'occasion ou neuf

Pour l'exploitation agricole de Ste Livrade/Lot

Date et heure limite de dépôt des offres :

Mercredi 14 septembre 2022 à 12h

Sommaire

| | | |
|---------------------------|---|-----------|
| <i><u>Article 1 :</u></i> | <i>IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR</i> | <i>P3</i> |
| <i><u>Article 2 :</u></i> | <i>OBJET DU MARCHE</i> | <i>P3</i> |
| <i><u>Article 3 :</u></i> | <i>CONDITIONS DU PRESENT MARCHE</i> | <i>P3</i> |
| 3.1 | <i>Nature de la procédure</i> | |
| 3.2 | <i>Délai d'exécution</i> | |
| 3.3 | <i>Contenu du dossier de consultation</i> | |
| 3.4 | <i>Remise du DCE aux candidats</i> | |
| <i>Article 4 :</i> | <i>JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES</i> | <i>P4</i> |
| <i>Article 5 :</i> | <i>CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES</i> | <i>P4</i> |
| <i>Article 6 :</i> | <i>RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES</i> | <i>P4</i> |
| <i>Article 7 :</i> | <i>LITIGES</i> | <i>P5</i> |
| <i>Article 8 :</i> | <i>PRESENTATION DU MATERIEL</i> | <i>P5</i> |
| <i>Article 9 :</i> | <i>FACTURATION ET MODE DE REGLEMENT</i> | <i>P5</i> |

Article 1 : **IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :**
Le présent marché est initié pour le compte de : E.P.L.E.F.P.A. de Lot et Garonne -
Route de Casseneuil - 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT
epl.lot-et-garonne@educagri.fr
SIRET N° : 194700191000 043
Tel : 05 53 40 47 00
Mél. : epl.lot-et-garonne@educagri.fr
Responsable du marché : André CHANFRAU, directeur de l'EPLEFPA47

Le centre constitutif concerné par le marché est l'exploitation de Ste Livrade/lot.

Article 2 : **OBJET DU MARCHE :**
La présente consultation a pour objet le marché de fournitures suivant : « Acquisition d'un tracteur d'occasion » pour l'exploitation agricole afin de réaliser les travaux liés aux grandes cultures.
Ce tracteur servira également à une utilisation pédagogique.

Article 3 : **CONDITIONS DU PRESENT MARCHE**

3.1 Nature de la procédure

Marché à procédure adaptée en application du Code de la commande publique.

3.2 Délai d'exécution

Le présent marché prendra effet à sa notification. **La date prévisionnelle de livraison de matériel est envisagée au plus tard le 10 décembre 2022 (le délai peut être négocié avec une solution temporaire envisageable dans l'attente de la livraison définitive (exemple : prêt de tracteur))**

3.3 Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation (liste des pièces à fournir au candidat par l'acheteur public) comprend les documents suivants :

- ✓ Le présent règlement de consultation
- ✓ Le cahier des charges / cahier des clauses techniques particulières
- ✓ L'acte d'engagement
- ✓ Formulaires DC1 et DC2 et leurs notices
- ✓ Décret du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services.

L'entreprise reconnaît avoir reçu et vérifié la totalité du contenu du dossier de consultation des entreprises et ne pourra élever aucune contestation quant à l'absence d'une de ces pièces ou à leur contenu dès lors qu'il aura remis son offre.

3.4 Remise du DCE aux candidats

Le dossier de consultation est gratuit. Il peut être téléchargé gratuitement et sans restriction sur le profil acheteur via l'adresse suivante :

<https://mapa.aji-france.com/>

<https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/115722/show>

Article 4 : JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants :

| | |
|---|-----|
| Qualité des services associés (garantie de service, Assistance technique, livraison, SAV, garantie) | 20% |
| Prix | 30% |
| Caractéristiques techniques | 40% |
| Contribution pédagogique | 10% |

Une négociation pourra avoir lieu à l'issue de l'analyse des offres avec les deux candidats retenus. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre.

Article 5 : CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

La procédure est entièrement dématérialisée ; la remise du pli des candidats se fait uniquement par voie électronique sur le profil acheteur :

<https://mapa.aji-france.com/>

<https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/115722/show>

Article 6 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leurs études, les candidats pourront adresser leurs demandes sur le profil acheteur sur la plateforme : <https://mapa.aji-france.com/>

Pour toute *information technique et pour tout renseignement complémentaire sur le cahier des charges*, le candidat peut s'adresser à :

Xavier CANAL - Directeur d'exploitation - Courriel : xavier.canal@educagri.fr

Pour toute *information sur la procédure administrative*, le candidat peut s'adresser à :

Nadia LEAL-AMOUROUX - Secrétaire Générale

TEL : 05 53 40 47 04 - Courriel : nadia.leal-amouroux@educagri.fr

Article 7 : LITIGES

Le pouvoir adjudicateur et le titulaire du marché s'efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du marché et de l'exécution des prestations.

En cas de recours contentieux, le tribunal compétent est le Tribunal administratif de Bordeaux.

Article 8 : PRESENTATION DU MATERIEL

Les entreprises pourront solliciter, à leur initiative et sous leur entière responsabilité, le directeur d'exploitation ou un membre de son équipe, pour une présentation sur leur site du matériel proposé (après prise de rendez-vous auprès de **M. Xavier CANAL - Directeur d'exploitation**

Par courriel **UNIQUEMENT** : xavier.canal@educagri.fr

Article 9 : FACTURATION ET MODE DE REGLEMENT

L'unité monétaire de paiement est l'euro.

La facture sera établie en un exemplaire original et un duplicata. Elle devra comporter en outre les indications suivantes :

- ✓ Le nom ou la raison sociale et l'adresse du créancier,
- ✓ Le N°SIRET et APE ou RCS du titulaire,
- ✓ Le prix hors-taxe
- ✓ Le taux et le montant de la TVA
- ✓ Le prix TTC
- ✓ Les références bancaires complètes du titulaire du marché (n° compte, IBAN, BIC et domiciliation de la banque)

La facture devra parvenir à l'adresse suivante :

E.P.L.E.F.P.A. de Lot et Garonne - EXPLOITATION AGRICOLE - Route de Casseneuil - 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT

Le paiement se fait par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours à compter de la date de réception de la facture jusqu'à la date de l'écriture de règlement chez l'agent comptable (délais bancaires exclus) ou de la constatation du service fait si celui-ci est postérieur à l'envoi de la facture.

Le présent marché ne fait pas l'objet d'avance ni d'acompte.



Fait à Ste livrade/Lot, le 19 mai 2022

[Signature]
Le Directeur de l'EPLEFPA
Philippe CHANFREAU